

La Communauté de communes des Hauts Tolosans

La Communauté de communes des Hauts Tolosans / l'intercommunalité

La commune de Le Burgaud est membre de la Communauté de communes des Hauts Tolosans. Elle est représentée au conseil communautaire des Hauts Tolosans par son maire et ses adjoints.

La Communauté de communes des Hauts Tolosans est à la fois une assemblée élue et un service public. Elle est dotée de compétences telles que l'Economie, l'Emploi, la Petite-Enfance, la Voirie, le Tourisme, la Gestion des déchets etc. Retrouvez toutes les infos sur l'organisation et les services de la communauté de communes sur :

<http://www.hautstolosans.fr>